

4 mai 2022

INDICATEUR DU PRIX DE VENTE DU BOIS EN FORET PRIVEE RATTRAPAGE DES PRIX D'ACHAT DU BOIS SUR PIED : +34 % EN 2021

France Bois Forêt, l'interprofession nationale de la filière Forêt-Bois, vient de publier l'indicateur des ventes de bois en forêt privée, dans le cadre de son Observatoire économique. Ce rapport de référence est produit par la Société Forestière de la Caisse des Dépôts, en partenariat avec l'ASFFOR (association des sociétés et groupements fonciers et forestiers) et les Experts Forestiers de France. Il met en évidence une forte progression des prix d'achat aux propriétaires en 2021, après une année 2020 marquée par un ralentissement de l'activité en raison de la crise covid.

L'indice général du prix de vente des bois sur pied en forêt privée progresse ainsi de 34 % en 2021, comparé aux 2 % de 2020 et à la baisse de 10 % en 2019. Le prix atteint 81 €/m³, contre 61 €/m³ en 2020, soit une augmentation de 20 € le m³ de bois sur pied. Il s'agit du plus haut

niveau jamais atteint depuis la création de l'indice en 2001. L'augmentation est portée par toutes les essences, avec les plus fortes augmentations en Chêne et Douglas.

Ce rattrapage des prix était attendu par les forestiers car depuis ces 30 dernières années, le prix du bois a nettement moins progressé que celui d'autres matériaux comme l'acier ou le ciment. Cette meilleure rémunération de la production forestière va permettre d'assurer la pérennité des forêts françaises, qui doivent être adaptées au changement climatique pour continuer à croître et répondre à la hausse de la demande, notamment liée à la transition énergétique.

Un rattrapage des prix nécessaire qui va perdurer

Ce niveau record des prix de vente du bois sur pied devrait perdurer dans les années à venir. Ce matériau renouvelable et local a en effet un rôle essentiel à jouer dans la décarbonation de l'économie et la souveraineté du pays. Il fait l'objet d'une forte demande de la part des



consommateurs et s'intègre dans les nouvelles réglementations environnementales, comme la RE2020 destinée à diminuer l'empreinte carbone des bâtiments.

Dans ce contexte, la valorisation du bois sur pied va permettre de faire face à la hausse des coûts liés à l'ajustement de la gestion des forêts françaises pour assurer leur croissance face au changement climatique. Il s'agit en effet de vendre au juste prix les bois arrivés à maturité pour les remplacer par des essences adaptées à la multiplication des périodes de sécheresse ainsi qu'à l'arrivée de nouveaux ravageurs, ce qui nécessite d'importants investissements.



2021 : une demande et une offre à la hausse

Après le ralentissement d'activité lié à la crise de la COVID 19, la reprise a entraîné une demande vigoureuse en 2021 qui a conduit les experts forestiers et leurs clients à proposer des volumes significatifs. Cette confrontation entre l'offre et la demande permet d'établir en 2021 plusieurs constats :

- **L'offre 2021 est plus importante sur la majorité des essences** résineuses et feuillues, par rapport à 2020 où la crise du COVID 19 mais également les crises sanitaires (scolytes dans l'Est de la France) avaient conduit à mettre différemment ces bois en marché ;
- **Le marché est très actif**, avec plus de 90 % des volumes vendus en feuillus et 95 % en résineux, soit **1,5 million de m³ vendus**, ce qui confirme la forte demande des acheteurs,
- **L'indice général du prix de vente des bois sur pied en forêt privée progresse de 34 % en 2021 à comparer aux 2 % de 2020 après la baisse de 10 % en 2019 ;**
- Ce prix est de **81 €/m³ en 2021** (contre 61 €/m³ l'année précédente) ; c'est le plus haut atteint depuis 2001, début des analyses de l'indice.

La forte progression de l'indice général en 2021 est soutenue par toutes les essences :

- **En Feuillus, très nette hausse du Chêne**, bonne reprise du Hêtre et du Peuplier tandis que le Frêne se stabilise.
- **En Résineux, très nette hausse du Douglas**, progression du Pin maritime et reprise de l'Epicéa commun et du Sapin.
- Faible marché des bois d'industrie et d'énergie feuillus.

L'intégralité du rapport est disponible sur :

Franceboisforet.fr

À propos de France Bois Forêt

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière Forêt-Bois créée en 2004 à l'initiative des professionnels, sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Elle réunit 24 organisations professionnelles depuis la sylviculture et la production forestière – les propriétaires et les gestionnaires publics et privés, pépiniéristes, graines et reboiseurs – à l'exploitation forestière, entrepreneurs de travaux et à la première et seconde transformation du bois : scierie, rabotage, parquet, imprégnation et emballages en bois (caisses, palettes et emballages légers).

**Arnault, Sandra & l'Équipe ADOCOM-RP – Service de Presse –
vous remercient de votre attention.**

Tél. 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr



ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM